

La mésange

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 51

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-209144>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.



Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasensteïn & Vogler,
GRAND-CHÊNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

ABONNEMENTS POUR 1913

Tout nouvel abonné, pour **six mois**
ou **l'année**, dès le 1^{er} janvier 1913,
recevra **gratuitement** :

1° le **Conteur Vaudois** jusqu'à fin 1912,

2° un volume des **Causeries du Conteur**
Vaudois (choix de morceaux français et
patois, avec illustrations).

Sommaire du N° du 21 décembre 1912 : Veillées de Noël d'autrefois. — La mésange (boutade). — Ion dâi coumandement (Marc à Louis). — Enseignes (boutade). — Le Jorat inconnu (J. T.). — Tray et dou fan you. — Les penseurs. — Sur le chemin de la gloire. — Autour de la marmite. — Autres-temps, autres mœurs.

VEILLÉES DE NOËL D'AUTREFOIS

L'ARBRE de Noël n'est pas aussi ancien en Suisse qu'on le croit communément, lisons-nous dans le *Dictionnaire géographique* de Knapp et Borel ; il a même été introduit assez récemment dans beaucoup de contrées, surtout dans les contrées catholiques. Dans les cantons de Soleure et de Vaud, il ne date que des environs de 1860 ; dans la Thurgovie moyenne, que de 1856... Dans le canton de Bâle-Campagne, la branche de houx tient lieu chez les pauvres d'arbre de Noël. Toute cette verdure de Noël et du Nouvel-An, depuis le simple rameau de houx jusqu'à l'arbre étincelant de lumière, n'est pas autre chose qu'un symbole du renouveau de la nature après le solstice.

Assez longtemps avant la date de 1860 assignée par le *Dictionnaire géographique* à l'apparition des premiers arbres de Noël dans le canton de Vaud, il en brillait un au foyer du philosophe Charles Secrétan, à Lausanne. Ce fut même le premier qu'on vit dans cette ville. Charles Secrétan avait épousé, en 1840, la fille d'un professeur bavarois.

« La jeune femme, raconte-t-il, ne se représentait pas qu'il fût possible de passer Noël sans le sapin qui, en Allemagne, égaie à cette date les moindres cabanes comme les palais des rois. Mais elle se trouva en présence de difficultés imprévues. Personne ne comprenait autour d'elle de quoi il s'agissait.

» Pour avoir un sapin, il fallut que la laitière en coupât un, en contrebande, dans les forêts de la ville.

» Quant à dorer des noix, impossible. Les pharmaciens se servaient bien de feuilles de métal pour envelopper des pilules, mais le prix en était inabordable ; elle se borna à argenter une noix.

» Pas question non plus de petites bougies colorées. Heureusement que, dans ce temps-là, avant le gaz et l'électricité, on faisait usage de longs rubans de mèches entourés de cire et roulés sur eux-mêmes, formant une sorte de bou-

bine appelée rat de cave. Elle en coupa des morceaux réguliers, les fixa aux rameaux de l'arbre. Elle y suspendit des pains d'anis, des friandises dont elle avait la recette bavaroise, fit des ornements de papiers de couleur et réussit à décorer le sapin de Noël que même les plus sceptiques trouvèrent joli.

» L'année suivante, le succès fut plus complet. On avait envoyé d'Augsbourg à l'exilée des cahiers de feuilles de métal blanc et or, des bougies roses, bleues et rouges, des étoiles brillantes, tout ce qu'il fallait pour un arbre de Noël germanique.

Dès lors, la coutume germanique s'est répandue dans tout notre pays romand, et plus n'est besoin d'envoyer la laitière couper clandestinement un « sapelot » dans les pépinières sylvestres ; durant la dernière quinzaine de décembre, les « Dzoratai » en amènent de vraies forêts dans les villes principales. On allume le sapin de Noël non seulement au foyer domestique, mais encore à l'école, à l'église, à l'hôpital, au théâtre, au local des sociétés, chez les étudiants comme chez les vieillards des asiles, au Grütli comme à l'Union chrétienne des jeunes gens.

Bien que les campagnes aient aussi été gagnées par cette mode, elles n'ont pas renoncé tout à fait aux usages d'autrefois. Ainsi, le jour de Noël, ou la veille, on continue çà et là à tirer des présages. Veut-on savoir le temps qu'il fera pendant l'année, on coupe par la moitié six oignons, on les évide légèrement et on y met une pincée de sel. Ces douze moitiés d'oignons représentent les mois de l'année. Le jour suivant, on constate l'état du sel : selon qu'il est plus ou moins fondu, on aura tel mois un peu humide, tel autre constamment pluvieux, ou au contraire marqué par une grande sécheresse. Une autre coutume consiste à jeter dans l'eau du plomb fondu, au coup de minuit, et à lire l'avenir dans les formes bizarres qu'il forme ainsi. Enfin, dans les rares maisons vaudoises où les poètes, les calorifères et les radiateurs n'ont pas remplacé l'antique cheminée, on est resté fidèle à la « bûche de Noël », qu'on allumait jadis solennellement à l'âtre de la cuisine, avant l'apparition des fourneaux potagers. Notre canton était même le seul en Suisse où cette pratique fût générale. Aujourd'hui, dans beaucoup de familles la bûche de Noël paraît à table, au dessert, et elle vient de chez le confiseur.

Pour se faire une idée du rôle que jouait jadis cette bûche à laquelle les enfants rêvaient bien des nuits avant Noël, il faut lire ce qu'en dit dans ses Mémoires le poète provençal Frédéric Mistral. Laissons donc parler le célèbre auteur de *Mireille* :

« Fidèle aux anciens usages, pour mon père, la grande fête c'était la veillée de Noël. Ce jour-là, les laborieux détalent de bonne heure ; ma mère leur donnait à chacun, dans une serviette, une belle galette à l'huile, une rouelle de nougat, une jointée de figues sèches, un fromage du troupeau, une salade de céleri et une bouteille de vin cuit. Et qui de-ci, et qui de-là,

les serveurs s'en allaient, pour « poser la bûche au feu », dans leur pays et dans leur maison. Au Mas ne demeuraient que les quelques pauvres hères qui n'avaient pas de famille ; et parfois des parents, quelque vieux garçon, par exemple, arrivaient à la nuit, en disant :

— Bonnes fêtes ! Nous venons poser, cousins, la bûche au feu, avec vous autres.

Tous ensemble, nous allions joyeusement chercher la « bûche de Noël », qui — c'était de tradition — devait être un arbre fruitier. Nous l'apportions dans le Mas, tous à la file, le plus âgé la tenant d'un bout, moi, le dernier-né, de l'autre ; trois fois, nous lui faisons faire le tour de la cuisine ; puis, arrivés devant la dalle du foyer, mon père, solennellement, répandait sur la bûche un verre de vin cuit, en disant :

Allégresse ! Allégresse, [gresse !
Mes beaux enfants que Dieu nous comble d'allé-
Avec Noël, tout bien vient ;
Dieu nous fasse la grâce de voir l'année prochaine
Et, sinon plus nombreux, puissions-nous n'y pas
[être moins.

Et, nous écriant tous : « Allégresse, allégresse, allégresse », on posait l'arbre sur les landiers et, dès que s'élançait le premier jet de flamme :

A la bûche
Boute feu !

disait mon père en se signant. Et, tous, nous nous mettions à table.

Oh ! la sainte tablée, sainte réellement, avec tout à l'entour, la famille complète, pacifique et heureuse. A la place du *cateil*, suspendu à un roseau, qui, dans le courant de l'année, nous éclairait de son lumignon, ce jour-là, sur la table, trois chandelles brillaient ; et si parfois la mèche tournait devers quelqu'un, c'était de mauvais augure. A chaque bout, dans une assiette, verdoyait du blé en herbe, qu'on avait mis germer dans l'eau le jour de la Sainte-Barbe. Sur la triple nappe blanche, tour à tour apparaissaient les plats sacramentels : les escargots, qu'avec un long clou chacun tirait de la coquille ; la morue frite et le *muge* aux olives, le cardon, le scolyme, le céleri à la poivrade, suivis d'un tas de friandises réservées pour ce jour-là, comme : fouaces à l'huile, raisins secs, nougat d'amandes, pommes de paradis ; puis, au-dessus de tout, le grand *pain ca-lendal*, que l'on n'entamait jamais sans en avoir donné religieusement un quart au premier pauvre qui passait.

La veillée, en attendant la messe de minuit, était longue, ce jour-là ; et longuement, autour du feu, on y parlait des ancêtres et on louait leurs actions... »

La mésange. — Paulette étudie son « livre de mots ». Soudain, elle est distraite par une mésange qui picore des noix placées dans un sac suspendu à la fenêtre.

La fillette, voyant pour la première fois le joli oiseau à tête bleue, s'écrie, dans le ravissement :
— Oh ! m'man, vois-tu, un oiseau qui est habillé du dimanche !